

---

Renvoi au comité des marchés de l'adresse de la société populaire de Versillac-le-Marat (Creuse) qui félicite la Convention et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Renvoi au comité des marchés de l'adresse de la société populaire de Versillac-le-Marat (Creuse) qui félicite la Convention et annonce des dons patriotiques, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 308;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_23973\\_t1\\_0308\\_0000\\_16](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23973_t1_0308_0000_16)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Zèle pour le maintien et la prospérité de la République[.] S. et f.

Les montagnards de la sté popul. et révol. des aides-saran-les-orléans.

LOISEAU (*présid.*), POTHIER (*secrét.*), BACHEVILLIER (*secrét.*)

### 43

Le conseil-général de Montagne-du-bon-Air, département de Seine-et-Oise, annonce à la Convention nationale, qu'il a été célébré dans sa commune une fête en mémoire de la glorieuse journée du 31 mai, et en fait passer les détails dans un extrait de ses délibérations, qui contient aussi, dit-il, l'expression des sentiments patriotiques des habitants de cette commune.

Mention honorable, renvoi au comité d'instruction publique (1).

### 44

Le citoyen Lefevre, maire de Moon, département de la Manche, félicite la Convention sur ses glorieux travaux, lui annonce que cette commune a offert aux défenseurs de la patrie 73 chemises, une pièce de toile et des bas; que depuis plus de trois mois elle s'est dépouillée des instruments de la superstition, et qu'elle a adressé le tout à son district. Il propose différentes mesures à prendre relativement aux maisons ci-devant curiales, et à leurs dépenses.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (2).

### 45

Les citoyens composant la société populaire d'Orpierre, département des Hautes-Alpes, félicitent la Convention nationale sur ses travaux, et particulièrement sur le décret qui rend les droits de la nature et de citoyen aux hommes de couleur; applaudissent au supplice des lâches conspirateurs qui sous des dehors apprêtés trompoient le peuple trop confiant; invoquent le glaive de la vengeance nationale sur la tête de tous les suppôts de la tyrannie, de quelque masque qu'ils se couvrent, et annoncent que leur canton est à la hauteur de la révolution; qu'ils ont offert à la patrie 350 chemises, 40 couvertures, l'armement et l'équipement complet d'un cavalier jacobin, et qu'excepté la commune de Trescleoux, les braves frères des communes de leur canton

s'étoient empressés de concourir à l'offrande de cet armement et équipement.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (1).

### 46

La société populaire de Versillac-le-Marat, département de la Creuse, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et particulièrement sur le décret qui accorde des secours aux indigens, vieillards ou infirmes, l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que tous les malveillans soient anéantis; lui exprime l'indignation dont elle a été pénétrée à la nouvelle de l'attentat contre Collot-d'Herbois, et lui annonce qu'elle lui envoie par la messagerie pour les défenseurs de la patrie 57 chemises, 7 paires de bas, 122 liv. 15 s. en assignats, et 7 liv. 16 s.; et que dans le même paquet elle lui fait passer 19 marcs 1/2 d'argenterie provenant des hochets de la superstition.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (2).

### 47

La société populaire d'Issy-la-Montagne (3) applaudit au décret qui proclame l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'ame, et remercie la Providence d'avoir préservé Collot-d'Herbois de ses assassins. Elle annonce qu'elle a envoyé au district pour les défenseurs de la patrie 112 chemises, 8 paires de bas, 4 paires de souliers, 20 livres de chanvre, 10 livres de charpie et autres objets, et 136 liv. 15 s.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (4).

### 48

La société populaire de Miremont, département de la Haute-Garonne, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et particulièrement sur la découverte des dernières conspirations; l'invite, au nom du salut public, à rester à son poste, l'assure de son dévouement et de sa reconnaissance, lui annonce que la ci-devant église de sa commune est consacrée à la raison; que toute l'argenterie qui y servoit au culte catholique, a été déposée pour le service de la patrie, et qu'elle a nommé dans son sein deux commissaires pour porter à l'armée des Pyrénées-Orientales les dons suivants, qui ont été déposés sur son bureau; savoir, 250 chemises, 20 vestes, 20 pantalons d'étoffe, 2 paires de

(1) P.V., XLII, 12.

(2) P.V., XLII, 13.

(3) Ci-dev<sup>t</sup> Issy-l'Evêque (Saône-et-Loire).

(4) P.V., XLII, 13.

(1) P.V., XLII, 12.

(2) P.V., XLII, 12.